



35 heures
5 jours

FORMATION COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE INITIALE ET RECYCLAGE - CSSCT

Compétences visées



Être capable d'intégrer ses missions de "membre élu du Comité Social et Economique (CSE)" afin de représenter les salariés d'une entreprise et de développer efficacement la prévention des risques professionnels dans l'établissement.



Demande de devis



Objectifs (être capable)

- Actualiser les connaissances des membres CSE sur leurs droits, missions et obligations.
- Approfondir la compréhension des outils d'analyse en santé-sécurité et conditions de travail.

Théorie

30 %

Pratique

70 %

Accueil des participants

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation

Le Comité Social et Economique

- Test de positionnement
- Rappel des fondamentaux et évolutions récentes (Code du Travail, accords collectifs, jurisprudence)

Santé, sécurité et conditions de travail (SSCT)

- **La prévention des risques professionnels**
 - Les différents enjeux de la prévention, les 9 PGP, les taux de cotisations AT/MP, les acteurs
- **Les obligations de l'employeurs en matière de Santé et Sécurité au Travail**
 - Directive UE de 1989, formations réglementaires, registres et documents obligatoires, DUERP, PAPRIACT
- **Les accidents du travail et les maladies professionnelles**
 - Qu'est ce qu'un AT/MP/accident de trajet, Mécanisme d'apparition du Dommage, les familles de risques
- **L'amélioration des conditions de travail**
 - Enquêtes AT/MP, méthode ITAMAMI, méthode de l'arbre des causes, les signalements

Ateliers

- Évaluation d'une unité de travail (EvRP)
- Réaliser une enquête à la suite d'un AT/MP - SP 1139 INRS
- Elaboration de plusieurs arbres des causes à partir de situation fictives
- Analyse d'un poste de travail avec la méthode ITAMAMI

Visite des locaux

- Réaliser une visite pendant les heures de délégations (rédaction du PV de visite).

Bilan de fin de formation

- Recueil de la satisfaction des stagiaires



Personne en situation de handicap
Contactez notre référent

En intra ou en inter-entreprise



De 1 à 10 personnes

Public concerné

Elus du CSE (titulaires et suppléants) membres de la CSSCT

Prérequis

Avoir suivi la formation initiale des entreprises de + de 300 salariés

Profil des intervenants

Formateur Comité Social et Economique, formatrice en prévention des risques liés à l'activité physique, formateurs RPS

Modalités d'évaluation

- Evaluation continue sur la participation active des apprenants
- Auto-évaluation : Réflexion des apprenants sur la manière dont ils envisagent d'appliquer ces connaissances

Méthodes pédagogique

Atelier interactif, jeux de rôles, débat, retour d'expérience, atelier ludique, visite

Moyens pédagogique

Support de présentation, vidéos, infographie, ressource en ligne

Document pédagogique

Remise d'un livret "Le Comité Social et Economique" à chaque apprenant

Attribution finale

Certificat de réalisation

Textes applicables

Loi n°2016-1088 du 8 août 2016
Loi n° 2015-994 du 17 août 2015
Ordonnance n°2017-1386 du 22 septembre 2017

Maintien des connaissances

Tous les 4 ans (Durée et programme en fonction du nombre de salariés et de la présence ou non d'une CSSCT)



02 41 30 65 15



info@prev-one.fr



www.prev-one.fr

64